

Les obligations comptables du CSE

Entreprises de 50 à 300 salariés

Programme

Les moyens financiers du Comité : leurs origines

- ✓ La masse salariale annuelle brute, les différentes ressources du Comité,
- ✓ Calcul des budgets de fonctionnement et des activités sociales & culturelles.

Les assurances du Comité

Les règles de décision du Comité en matière budgétaire

Le Comité et l'URSSAF

- ✓ Assujettissement aux cotisations sociales et ses règles,
- ✓ Le contrôle et le redressement Urssaf.

Comptes annuels

Arrêté des comptes, les modalités prévues

- ✓ Par le Règlement Intérieur
- ✓ Par des membres élus du Comité

Approbation des comptes

- ✓ Qui ?, Quand ?
- ✓ Sous quelle forme ?

Rapport de gestion, sa composition Information des élus et publication des comptes

Public : Trésoriers et autres membres du CSE

Prérequis : aucun

Durée : 7 heures (1 jour)

Objectif : Maîtriser la réglementation en vigueur pour les CSE de moins de 153 000 € de budgets

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre : alternance de cours en petit groupe pour s'approprier la théorie et de travail en autonomie pour acquérir la pratique au travers d'exercices adaptés aux situations professionnelles les plus courantes. Ces exercices sont accompagnés par le formateur.

Modalités de validation des acquis : attestation de participation à la formation.